



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du vendredi 16 mars 2007**

La séance est ouverte à 22h 31

Nombre de présents : 25

Nombre de procurations : 57

Soit 80 adhérents présents ou représentés (23%)

Rappel de l'ordre du jour

- Modification des statuts de l'association.

La modification des statuts, selon les statuts en vigueur, nécessite un quorum de 50% des adhérents présents ou représentés.

Ce quorum n'étant pas atteint, la présente Assemblée ne peut délibérer valablement

Elle sera reconvoquée dans les 15 jours

La séance est close à 22h 35.

Le Président :

Le trésorier :

Jean-Michel BOUVERET

Gérard FARGEAUD



Coignières Foyer Club

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du samedi 31 mars 2007 (2^{ème} convocation)

La séance est ouverte à 12 h

Nombre de présents : 29

Nombre de procurations : 75

Soit 104 adhérents présents ou représentés (30.3 %)

Rappel de l'ordre du jour

- Modification des statuts de l'association.

S'agissant d'une 2^{ème} convocation, aucun quorum n'est exigé, et l'Assemblée peut délibérer valablement.

Jean Michel Bouveret, Président du Coignières Foyer Club, remercie tous les adhérents présents, qui pour la plupart se déplacent pour la deuxième fois. Il rappelle que l'objet de cette Assemblée Générale Extraordinaire porte uniquement sur la modification des statuts, rendue nécessaire par l'évolution de la réglementation, et conditionnant le maintien des agréments Jeunesse et Sport et Education Populaire.

Lecture est faite par le Président de l'intégralité des statuts, les modifications et nouveautés étant commentées et expliquées.

Il est précisé que les nouveaux statuts sont consultables sur le site internet de l'association.

La modification des statuts est alors soumise à l'approbation des adhérents présents et représentés ; elle est adoptée à l'unanimité.

Les nouveaux statuts seront déposés à la Sous-Préfecture de Rambouillet, et communiqués pour information à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12h 40.

Le Président :

Le trésorier :

Jean-Michel BOUVERET

Gérard FARGEAUD